

"LES OUBLIÉS DU SÉGUR"

Le 22 Avril 2021

LA MOBILISATION DOIT CONTINUER ET S'AMPLIFIER

Vous étiez nombreux à répondre présent à notre appel de mobilisation devant la permanence du député, Monsieur Damien Pichereau, à l'occasion de **la journée d'action du 8 avril dernier**, pour défendre une revendication bien légitime :

Le versement du Complément de Traitement Indiciaire, d'un montant mensuel de 183 € nets à tous les agents intervenant à domicile et au sein des résidences autonomie, au même titre que leurs collègues des EHPAD, à ce jour, seuls bénéficiaires de cette revalorisation salariale.

La Cgt remercie toutes celles et ceux qui ont participé à ce rassemblement et ont contribué à sa réussite. Merci également d'avoir **signé massivement la pétition** dénonçant cette **mesure injuste et inéquitable** pour les acteurs du domicile. Nous ne le dirons jamais assez :



Même métier, Même salaire !!!

Les conditions sanitaires ne permettant pas, *selon M. Pichereau*, de réunir une délégation pour la remise de cette pétition, une visioconférence nous a été proposée associée, à un dépôt des signatures recueillies, par voie électronique ou postale.

Nous avons refusé cette alternative, car un échange en présentiel et interactif nous paraît indispensable pour traiter du sujet important qu'est la **reconnaissance** et la **valorisation** des métiers du domicile ! D'autant que cette question relève des compétences de l'ÉTAT dont il est, **pour la majorité présidentielle**, le représentant sur notre département. Nous avons réitéré notre demande de rencontre physique.... à suivre !

La CGT a également formulé une demande d'entrevue aux 4 autres députés du département de la Sarthe afin de leur exprimer, également, le mécontentement des personnels quant à ces inégalités de traitement entre les agents des EHPAD et ceux qui interviennent dans le cadre du maintien à domicile des personnes fragiles. Nous espérons vivement que nos sollicitations recevront un écho favorable et ne manquerons pas à la faveur de ces différentes réunions de les inviter à relayer la détermination des agents du CCAS du Mans, auprès de l'Assemblée Nationale et des ministères impliqués.

Révoltés
Les acteurs du domicile
ne doivent pas être
les grands oubliés

En tout état de cause, **notre organisation syndicale va continuer à mettre tout en œuvre pour voir aboutir votre revendication !** Peut-être devrons-nous à nouveau solliciter votre présence sur d'autres initiatives pour relayer votre volonté d'obtenir la revalorisation salariale, oh combien méritée, à laquelle vous avez droit !

D'ores et déjà, faute de pouvoir tenir une Assemblée Générale, au regard des mesures sanitaires en vigueur actuellement, nous vous convions à une rencontre informelle le vendredi 30 avril, à la faveur d'une permanence que nous tiendrons entre 12h30 et 14h00 dans le parc derrière les locaux de la rue du miroir.

Nous avons besoin d'échanger pour trouver, ensemble, les futurs moyens d'action pour nous faire entendre.

AVEC LA CGT, NE LÂCHONS PAS ET RESTONS SOLIDAIRES !!!

Syndicat Cgt des Territoriaux du Mans Ville - Le Mans Métropole - CCAS

4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS

Tél : 02.43.77.01.49 – Fax : 02.43.23.39.66 – Email : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com – www.cgt-lemans.fr